



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-7200>

Département(s) de publication : **13, 83, 84**

Annonce n° **25-7200**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Lignes régulières de transport de passagers par voies navigables sur la commune de Martigues

Description : Lignes régulières de transport de passagers par voies navigables sur la commune de Martigues

Identifiant de la procédure : ba16a856-0ef6-4775-a633-50bd045d6e92

Identifiant interne : 75250013

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 60610000 Services de transport par ferry

2.1.2 Lieu d'exécution

N'importe où

Informations complémentaires : Adresse géographique et postale pour les remises des copies de sauvegarde: DCP - Le Balthazar 2 Boulevard Euroméditerranée - Quai d'Arenc, 13002 Marseille Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Il sera

demandé au candidat effectuant un retrait de fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/> Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 10.1 du Règlement de la consultation.

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,451,420 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Il s'agit d'un marché public composite correspondant : - Pour partie à un marché ; - Pour partie à un accord-cadre au sens de des articles R. 2162-2 et suivants du Code de la commande publique conclu avec un opérateur économique. La partie « accord-cadre » fixe toutes les stipulations contractuelles, il sera exécuté au fur et à mesure de l'émission de bons de commande dans les conditions fixées aux articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du code de la commande publique. Les modalités d'émission des bons de commande figurent au CCAP

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lignes régulières de transport de passagers par voies navigables sur la commune de Martigues

Description : Lignes régulières de transport de passagers par voies navigables sur la commune de Martigues

Identifiant interne : 752500013

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 60610000 Services de transport par ferry

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 30/06/2025

Durée : 60 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 2,451,420 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Les variantes sont autorisées. La variante pourra porter uniquement sur la tranche ferme et le type de motorisation du navire de la ligne 1 dans la limite de temps fixée ci-après : Le candidat peut proposer durant la 1ère année du marché, une exploitation de la ligne régulière 1 de transport de passagers par voies navigables au moyen d'un navire à motorisation thermique d'au minimum 40 places UFR compris en lieu et place du navire à motorisation électrique. Au terme de cette 1ère année, l'exploitation devra s'effectuer au moyen d'un navire à motorisation électrique d'au minimum 40 places UFR compris. Le marché est décomposé en tranches comme suit : Tranche ferme : Exploitation ligne 1 Exploitation de la ligne régulière 1 de transport de passagers par voies navigables sur la commune de Martigues avec un navire à motorisation électrique d'au minimum 40 places UFR compris. Tranche optionnelle 1 : Mise en oeuvre d'un quai flottant Acquisition d'un quai flottant pour l'arrêt Hôtel de ville permettant de sécuriser les conditions et modalités d'embarquement/débarquement des passagers à cet arrêt. La partie accord-cadre traité à prix unitaire est passé, sur la durée du marché, pour un montant minimum de 500 000,00 euros HT et un montant maximum de 1 800 000,00 euros HT sur la durée du marché. La visite n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Les candidats ont la faculté, s'ils le souhaitent, de visiter le site concerné par le présent marché. Les candidats pourront se rendre librement sur les lieux pour mieux évaluer la situation exacte, l'importance et la nature des services et prestations à exécuter et toutes les difficultés pouvant résulter de leur réalisation. A leur demande ils pourront être accompagnés par une personne de la Métropole lors de cette visite qu'il conviendra de planifier au minimum 7 jours à l'avance. Ces visites accompagnées devront avoir lieu 12 jours au moins avant la date de remise des offres du présent marché. Contact : cf. article 12.4 du Règlement de Consultation,

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Certificat de capacité de conduite des bateaux de commerce, ou du certificat de capacité approprié (Certificat de capacité de catégorie PB ou équivalent) et de l'Attestation Spéciale Passagers (ou de l'attestation requise pour effectuer le service de transport maritime de passagers décrit au CCTP).

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant des prix en TTC. Le critère prix sera apprécié au regard des 2 sous-critères suivant: * Sous-critère 1, pondération : 70% : Montant (euro HT) des prestations à prix global et forfaitaire (tranche ferme et tranche optionnelle 1) * Sous-critère 2, pondération : 30% : Montant (euro HT) des prestations à prix unitaires (DQE)

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : Le critère valeur technique sera apprécié au regard du mémoire technique en fonction des sous critères pondérés indiqués ci-dessus: * Sous critère 1, pondération 40 %, Pertinence des dispositions prises pour garantir la qualité du service rendu : * Sous critère 2, pondération 30 %, Age des navires affectés, noté sur 6 : * Sous critère 3, pondération 30 %, Pertinence des dispositions prises pour assurer le confort et garantir la sécurité du service.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur environnementale : Pertinence des mesures prises pour le développement durable et la maîtrise environnementale.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

Critère :

Type : Qualité

Description : Valeur sociale : Pertinence des mesures prises dans le cadre de la réalisation des prestations pour permettre l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou professionnelles

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 5

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou leurs parties) sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509048&orgAcronyme=t5y>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509048&orgAcronyme=t5y>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Autorisée

Variantes : Autorisée

Date limite de réception des offres : 27/02/2025 à 16:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R .551-1 et suivants du code de justice administrative). - Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. - En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur

ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. - Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. - Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative) - Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 521-1 du code de justice administrative). - Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-Et-Garonne, no 358994)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Justification de la durée de l'accord-cadre : La durée d'amortissement nécessaire des navires mis à disposition implique une durée de l'accord-cadre de 5 ans.

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Marseille

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Métropole Aix-Marseille-Provence

Numéro d'enregistrement : 20005480700017

Adresse postale : 58 boulevard Charles Livon

Ville : Marseille

Code postal : 13007

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Téléphone : 0491999900

Adresse internet : <https://ampmetropole.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509048&orgAcronyme=t5y>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130005600024

Adresse postale : 31 rue Jean-François Leca

Ville : 13002 marseille

Code postal : 13281

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-marseille@juradm.fr

Téléphone : 0491134813

Adresse internet : <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : cef07c25-4094-4660-b67b-d8b9379eff8d - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 21/01/2025 à 11:04

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 21/01/2025